



## Attention aux dérives du projet de loi bioéthique.

L'examen du projet de révision de la loi bioéthique débute ce matin à l'Assemblée Nationale. Un texte complexe, qui mêle de très nombreuses questions, centré sur l'extension de la PMA.

Nous avons alerté sur des points qui nous paraissent essentiels pour toutes les familles.

- La conception « délibérée » d'un enfant privé de père, n'est-ce pas une transformation sans précédent de notre société ? Nous sommes inquiets.
- La filiation d'un enfant doit-elle lui être cachée ? L'adoption par la deuxième mère nous paraît plus lisible pour lui.
- Autour du diagnostic pré-implantatoire (DPI) les progrès de la recherche ont permis des avancées spectaculaires et cohérentes pour la femme. Pourquoi ne pas s'aligner sur certains de nos voisins européens ?
- La naissance d'un enfant est un instant magique. En France les maladies détectables à partir d'un élément sanguin sont d'une dizaine. En Europe c'est une trentaine de maladies rares, quelques fois seulement à traiter par un régime... pourquoi ne pas étendre cette analyse ?
- Congeler les ovocytes pour permettre une maternité tardive afin d'asseoir un projet professionnel est anormal. La société doit s'adapter au temps biologique des femmes.
- Pour Familles de France, toute femme qui accouche doit conserver son statut de mère. La PMA ouverte aux femmes ne doit pas amoindrir le lien mère-enfants.

Soyons attentifs aux limites de notre liberté.